



Spécifications pour les échanges de données entre le Sudoc et les SGB

Version 14 - octobre 2020

Ensemble, avec nos réseaux,
réinventons le service public des données

abes.fr

Table des matières

1. LE SUDOC : STRUCTURE DES DONNEES ET OUTILS DE CATALOGAGE	3
1.1 Structure des données dans la base Sudoc	3
1.2 Les outils de catalogage à la disposition des établissements (hors manuscrits)	4
2. FORMATS D’ECHANGE	5
2.1 Notices bibliographiques	5
2.2 Notices d’autorité	5
2.3 Traitement de la multi-écriture	6
Emploi des caractères non latins dans les notices bibliographiques	6
Emploi des caractères non latins dans les notices d’autorité	8
2.4 Données locales et d’exemplaires	9
Données locales de niveau 1	10
Données locales de niveau 2	11
Export de la zone 930.....	12
Export de la zone 955.....	12
Export de la zone 959 avec détail des zones	17
3. TRANSFERTS REGULIERS PAR FTP DU SUDOC VERS LES SGB	20
3.1 Principe des transferts réguliers du Sudoc vers les SGB	20
3.2 Options de mises à jour	21
Dépôt des fichiers.....	21
Types de notices exportées à envoyer	21
3.3 L’extraction des mises à jour par l’Abes	22
Paramètres des fichiers.....	22
Fichiers d’erreurs.....	23
3.4 Déclenchement du transfert des données par FTP	24
3.5 Chargement des fichiers du Sudoc dans les SGB locaux	24
Avant leur mise en œuvre	24
Transfert en local et chargement	24
4. DEDOUBLONNAGE DE NOTICES DANS LE SUDOC	26
Avant le dédoublonnage :	26
Après le dédoublonnage :	26
ANNEXE : TABLE DE CONVERSION DES DIACRITIQUES DE WINIBW	27

1. LE SUDOC : STRUCTURE DES DONNEES ET OUTILS DE CATALOGAGE

1.1 Structure des données dans la base Sudoc

Dans le Sudoc, un numéro appelé **ILN** est attribué à chaque système local. Dans la majorité des cas, il correspond à un établissement de type SCD (Service commun de documentation), SICD (Service inter-établissement de coopération documentaire), BGE (Bibliothèque de Grand Etablissement) etc. Dans tous les cas, il correspond à un Système de Gestion de Bibliothèque (SIGB / SGBm).

A chaque ILN, sont rattachés un ou plusieurs **RCR** (n° Répertoire Centre de Ressources) : il s'agit des bibliothèques composantes de l'établissement dont les notices sont dans la base du système local.

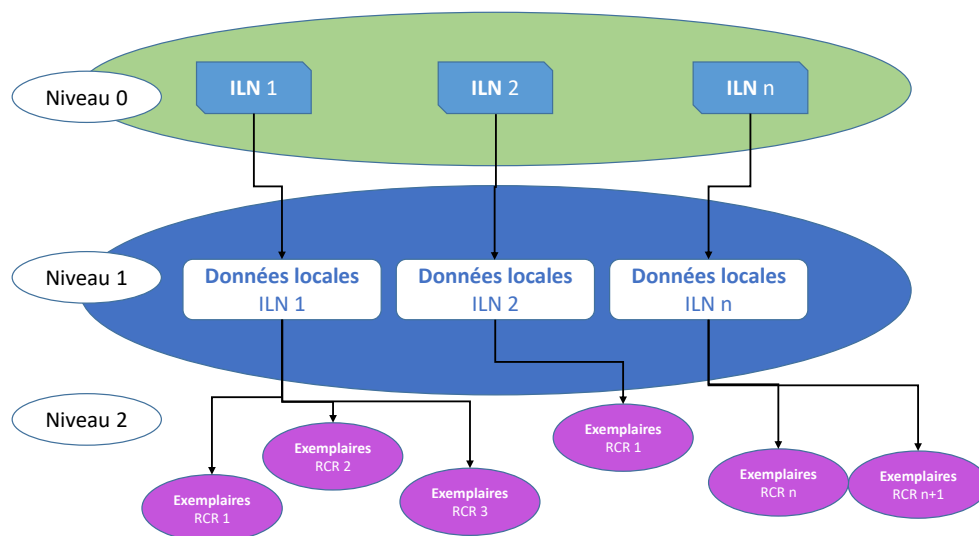
Les échanges avec les systèmes locaux sont basés sur le numéro ILN : toutes les notices bibliographiques des bibliothèques rattachées à un même ILN alimentent automatiquement le système local correspondant à cet ILN.

Cette notion est également importante dans la structure des notices bibliographiques de la base Sudoc, composée de trois niveaux :

- **niveau 0** : données bibliographiques communes à l'ensemble du réseau des bibliothèques Sudoc pour un document (bloc bibliographique)
- **niveau 1** : données bibliographiques locales communes à un établissement (ILN) pour un document
- **niveau 2** : données des exemplaires du document pour une bibliothèque (RCR) appartenant à un établissement (ILN)

Chaque notice bibliographique comporte un identifiant dit **PPN** (Production Pica Number) composé de 9 chiffres (8 chiffres + caractère de contrôle).

Les données d'exemplaire comportent également un identifiant dit **EPN** (Exemplar-Produktionsnummer en néerlandais), également composé de 9 chiffres (8 chiffres + caractère de contrôle).



Lors du catalogage courant d'un document dans le Sudoc, tous les liens doivent être créés dans la notice bibliographique pointant vers les notices d'autorité ou bibliographiques correspondantes. Les notices bibliographiques contiennent seulement les numéros des notices liées et une « expansion », c'est-à-dire l'affichage dynamique de la forme retenue de la notice liée.

Attention : en MARC21, pour les zones de lien, seuls les titres – expansion – figurent dans les zones correspondantes de la notice bibliographique et pas les numéros PPN.

1.2 Les outils de catalogage à la disposition des établissements (hors manuscrits)

- l'interface de catalogage (client) **WinIBW** pour tout type de catalogage
- l'interface web **COLODUS** pour le signalement des données locales et/ou d'exemplaires
- l'interface web **ITEM** pour la modification ou la création d'exemplaire par lots
- l'interface web **IdRef** pour le signalement et l'exploitation des autorités
- l'interface **STAR** pour le signalement des thèses soutenues et déposées sous forme électronique
- l'interface web **Paprika** pour la modification et la correction des liens entre notices bibliographiques et notices d'autorité

2. FORMATS D'ÉCHANGE

La structure des fichiers de notices exportées est conforme à la norme **ISO- 2709**.

- Informations disponibles sur le site de l'Abes : <https://abes.fr/reseau-sudoc/reutiliser-les-donnees-sudoc/formats-de-donnees-disponibles>

2.1 Notices bibliographiques

Les formats d'échange des notices bibliographiques proposés sont :

- **UNIMARC** avec les jeux de caractères **ISO-646**, **ISO-5426** ou **UNICODE / UTF8**
- **MARC 21 (USMARC)** avec les jeux de caractères **ASCII** (latin), **ANSEL** (latin étendu) ou **UNICODE / UTF8**¹
- **UNICODE** : choix entre :
 - **UNICODE-NFD** : les caractères sont décomposés par équivalence canonique et réordonnés
 - **UNICODE-NFC** : les caractères sont décomposés par équivalence canonique, réordonnés, et recomposés

Pour les jeux de caractères, **un tableau des conversions des diacritiques** vers ISO-5426, ANSEL et UTF8 se trouve en **annexe** de ce document.

Depuis 2005, le catalogage en écriture originale est en production dans les bibliothèques, y compris pour les écritures droite-gauche.

Avec les formats d'export UNIMARC/ISO-5426 et MARC 21/ANSEL, les champs « écritures originales » des notices bibliographiques multi-écritures **ne sont pas exportés**.

Avec le format d'export UNIMARC/UTF8 et MARC 21/UTF8, les champs « écritures originales » des notices bibliographiques multi-écritures sont **obligatoirement** exportés.

2.2 Notices d'autorité

Plusieurs formats d'échange des notices d'autorité sont proposés :

- **UNIMARC Autorité** avec les jeux de caractères **ISO-646**, **ISO-5426** ou **UNICODE/ UTF8**
- **MARC 21 Autorité** avec les jeux de caractères **ASCII** (latin), **ANSEL** (latin étendu) ou **UNIMARC Autorité**

Avec les formats d'export UNIMARC/ISO-5426 et MARC 21/ANSEL, les champs « écritures originales » des notices d'autorité multi-écritures **ne sont pas exportés**.

Avec les formats d'export UNIMARC/UTF8 et MARC21/UTF8, les champs « écritures originales » des notices d'autorité multi-écritures sont **obligatoirement** exportés.

¹ Consulter : https://fr.wikipedia.org/wiki/Normalisation_Unicode

Correspondance entre les types d'autorité catalogués en zone 008 et le label

Type d'autorité	Format de catalogage (positions 1 et 2)	Export dans le label (position 6)	Position 9 du label
Personne physique	<i>Tp</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>a</i>
Collectivité / Congrès	<i>Tb</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>b</i>
Titre uniforme	<i>Tu</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>f</i>
Auteur/titre	<i>Tq</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>h</i>
Noms communs RAMEAU	<i>Td</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>j</i>
Nom géographique	<i>Tg</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>c</i>
FMeSH	<i>Tl</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>j</i>
Descripteur chronologique	<i>Tz</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>j</i>
Nom de famille	<i>Ta</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>e</i>
Nom de marque	<i>Tm</i>	<i>x, y ou z</i>	<i>d</i>
Genre / forme	<i>Tf</i>	<i>X, y ou z</i>	<i>l</i>
Notice de centre de ressources (RCR)	<i>Tw</i>	<i>Ces notices ne sont pas exportées vers les SGB</i>	

2.3 Traitement de la multi-écriture

Emploi des caractères non latins dans les notices bibliographiques

Les données codées relatives au traitement multi-écriture des notices bibliographiques en UNIMARC standard sont précisées en zone 100 \$a et dans la sous-zone \$7 des champs doublés.

- **Langue de catalogage** : zone 100 \$a Pos. 22-24
- **Système de translittération** : zone 100 \$a Pos. 25
- **Alphabet du titre (sur le document)** : zone 100 \$a Pos. 34-35

Champs doublés : la plupart des zones de transcription et des points d'accès autorisés auteurs et titres peuvent être doublés avec une occurrence dans l'écriture originale du document et une occurrence en écriture latine selon un système de romanisation normalisé (ISO pour la plupart des écritures). L'occurrence en caractères originaux se place en première position. Les zones doublées sont les suivantes :

- 200, 205, 206, 207, 208, 210, 225, 4XX, 5XX, 600, 601, 602, 605, 7XX
- La zone 327 (note de contenu)

Chaque zone doublée doit contenir les deux sous-zones \$6 et \$7 :

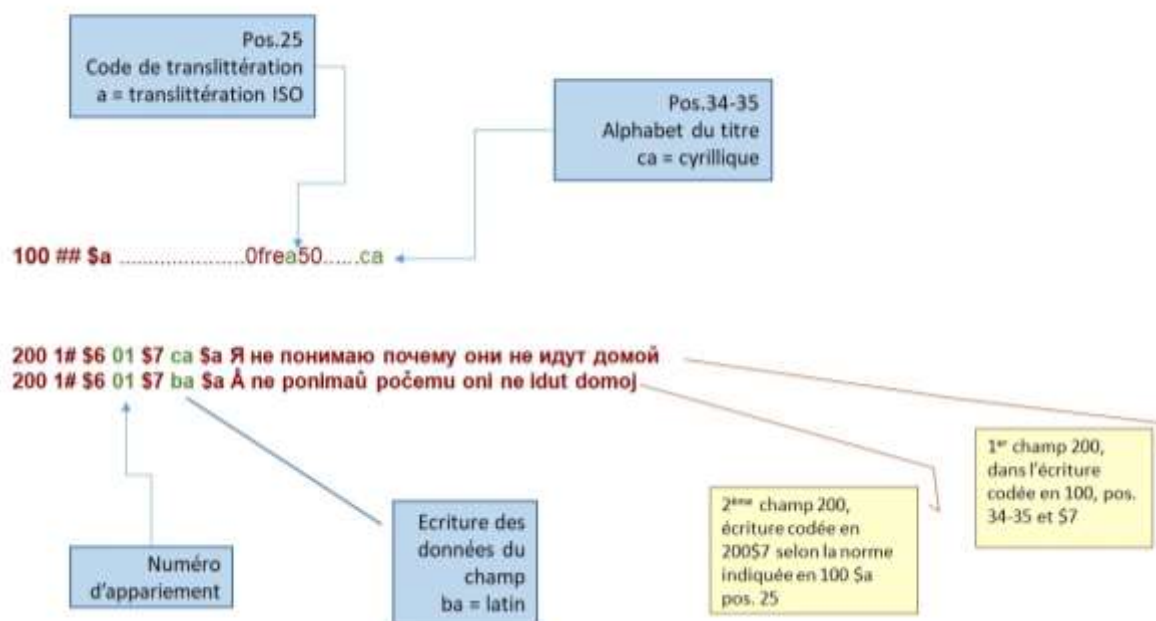
- **\$6** : contient un *numéro d'appariement*, identique dans les \$6 de chaque champ doublé et précédé de la lettre 'a'. Tout nouveau couple doit avoir un nouveau \$6.
- **\$7** : contient le *code de l'écriture* de catalogage de la zone.
 - pour l'occurrence en écriture originale, cette valeur est identique à celle renseignée dans la zone 100 \$a Pos. 34-35.
- pour l'occurrence en écriture latine (forme romanisée), la valeur de la sous-zone \$7 est **ba** (alphabet latin).

La zone 359 (table des matières) peut être saisie en écriture originale (non latine) mais ne doit pas être doublée²

Indication de la direction de l'écriture : par défaut, la saisie des données s'effectue de la gauche vers la droite. Si, pour certaines écritures comme l'arabe ou l'hébreu, la saisie et la lecture se font de la droite vers la gauche, l'indication de direction est précisée dans la sous-zone \$7 avec l'ajout des caractères '/r' après le code de l'écriture (cf. norme ISO- 2022 section 1).

- pour l'hébreu : \$7ha/r
- pour l'arabe : \$7fa/r

La norme ISO- 2022 Section 1 précise également que « l'usage de ces codes en chaînes de caractères qui sont traitées d'une autre façon ou qui sont incluses dans des données formatées pour un traitement en zones de longueur fixe, peut avoir des résultats indésirables ou nécessiter des traitements spéciaux pour obtenir une interprétation correcte ».



Exemple : notice bibliographique « multi-écritures » en format UNIMARC d'échange

```

100 $a20170518h20162012k y0frea 50ca
101 0 $arus
102 $aR
200 1 $6a02$7ca$aКапитанская дочка$еповести$a Драматические
произведения$fАлександр Пушкин
200 1 $6a02$7ba$aKapitanskaâ dočka$epovesti$aDramatičeskie proizvedeniâ$fAleksandr Puškin
210 $6a03$7ca$aМосква$c"Э"$d2016
210 $6a03$7ba$aMoskva$c"È"$d2016
215 $a 1vol).638 p.($d 21cm
225 0 $6a04$7ca$aБиблиотека всемирной литературы
    
```

² La zone 359 ne fait pas partie du format d'échange international (UNIMARC). Sa définition résulte d'une décision du Comité français de l'UNIMARC (CfU) consécutive à un refus du *Permanent UNIMARC Committee* (PUC) de créer une étiquette spécifique destinée à l'enregistrement des tables des matières ou des sommaires.(voir <http://documentation.abes.fr/sudoc/formats/unmb/zones/359.htm>)

225 0 \$6a04\$7ba\$Biblioteka vsemirnoj literatury
 410 |\$6a06\$7ca\$0125927916\$tБиблиотека Всемирной Литературы\$bTexte
 imprimé\$cМосква\$nЕксмо\$d2002-
 410 |\$6a06\$7ba\$0125927916\$tBiblioteka Vsemirnoj Literatury\$bTexte
 imprimé\$cМосква\$nЕксмо\$d2002-
 700 1\$6a01\$7ca\$3028188012\$aПушкин\$bАлександр Сергеевич\$f1799-1837\$4070
 700 1\$6a01\$7ba\$3028188012\$aPouchkine\$bAlexandre Sergueïevitch\$f1799-1837\$4070

Emploi des caractères non latins dans les notices d'autorité

Les données codées relatives au traitement multi-écriture des notices d'autorité en UNIMARC standard sont précisées en zone 100 \$a et dans la sous-zone \$7 des champs doublés.

Langue de catalogage : zone 100 Pos. 9-11

- Elle est également codée dans chaque zone 2XX, 4XX, 5XX et 7XX en \$8 :
- Pos. 0-2 : langue de catalogage ;
- Pos. 3-5 : langue de la racine de la vedette.

L'emploi de la sous-zone \$8 est facultatif dans les zones 2XX, 4XX et 5X mais il est obligatoire dans chaque zone 7XX.

Système de translittération : zone 100 \$a Pos. 12

Écriture de catalogage (alphabet de l'entité décrite) : zone 100 \$a Pos. 21-22

Indication de la direction de l'écriture : zone 100 \$a Pos. 23

Champs doublés : toute zone avec des caractères non latins doit être doublée par une 2^e occurrence en caractères latins.

- Champs concernés : 2XX, 4XX, 5XX, 7XX, 810

Chaque zone doublée devrait contenir les trois sous-zones \$6, \$7 et un \$8 :

- **\$6** : contient un *numéro d'appariement*, identique dans les \$6 de chaque champ doublé (position 1-2), précédé d'un code d'explication du lien (pos. 0). Tout nouveau couple doit avoir un nouveau \$6
- **\$7** : contient le *code de l'écriture de catalogage* du champ :
 - Pos.0-1 : alphabet de catalogage (ba – alphabet latin)
 - Pos. 2 : direction de l'écriture
 - Pos. 3 : code du système de translittération suivi
 - Pos. 4-5 : alphabet de la racine de vedette
 - Pos. 6 : direction de l'écriture pour la racine vedette
 - Pos. 7 : code du système de translittération suivi
- **\$8** : contient le *code de la langue de catalogage* (position 0-2) et la *langue de la racine du point d'accès autorisé* (3-5)

Attention : Les notices d'autorité « matières nom commun » ne comportent pas de zones doublées (champs 250, 450, 550, 750)

Exemple :

100 ##\$a19870212a**frey50 ba0**

Fre	Langue de catalogage : français
Y	Translittération employée dans le champ 200 : pas de translittération
50	Jeux de caractères : Unicode
ba	Écriture principale de la notice : latin

0	Direction de l'écriture principale de la notice : de gauche à droite
200 #1\$6a01\$7ba0yca0y\$8frerus\$90\$aПушкин\$bАлександр Сергеевич\$f1799-1837	
\$6	Données de liens entre zones
a	Code de l'explication du lien : a = autre écriture
01	Numéro du lien – 1 ^{er} appariement de la notice
\$7	Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette
ba	Qualificatifs — Écriture : latin
0	Qualificatifs — Direction de l'écriture : de gauche à droite
y	Qualificatifs — Pas de translittération
ca	Racine de la vedette — Écriture : cyrillique
0	Racine de la vedette — Direction de l'écriture : de gauche à droite
y	Racine de la vedette — Pas de translittération
\$8	Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette
fre	Langue des qualificatifs : français
rus	Langue de la racine de la vedette : russe
200 #1\$6a01\$7ba0yba0a\$8frerus\$90\$aPuškin\$bAleksandr Sergeevič\$f1799-1837	
\$6	Données de liens entre zones
a	Code de l'explication du lien : a = autre écriture
01	Numéro du lien – 1 ^{er} appariement de la notice
\$7	Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette
ba	Qualificatifs — Écriture : latin
0	Qualificatifs — Direction de l'écriture : de gauche à droite
y	Qualificatifs — Pas de translittération
ba	Racine de la vedette — Écriture : latine
0	Racine de la vedette — Direction de l'écriture : de gauche à droite
a	Racine de la vedette — Translittération ISO-
\$8	Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette
fre	Langue des qualificatifs : français
rus	Langue de la racine de la vedette : russe

- zones 100 (non doublée), 200 doublée, 400 doublée et non doublée, 700 non doublée :

100 \$a19870212afrey50 ba0

200 1\$6a01\$7ba0yca0y\$8frerus\$90\$aПушкин\$bАлександр Сергеевич\$f1799-1837

200 1\$6a01\$7ba0yba0e\$8frerus\$91\$aPouchkine\$bAleksandr Sergeevitch\$f1799-1837

400 1\$7ba0yba0y\$9# \$aPouchkin\$bAleksandr Sergeevitch

400 1\$6a02\$7ba0yca0y\$aПушкинъ\$bАлександръ Сергѣевичъ

400 1\$6a02\$7ba0yba0y\$aPuškin"\$bAleksandr" Sergëvič

700 1\$7ba0yba0a\$90\$aPuškin\$bAleksandr Sergeevič\$f1799-1837

2.4 Données locales et d'exemplaires

Quel que soit le format d'échange des notices bibliographiques (UNIMARC ou MARC 21), les données locales et d'exemplaire sont exportées dans un [format d'échange](#) issu des recommandations sur l'échange des données d'exemplaire. Élaborées conjointement en 1998 par

l'Abes, la Bibliothèque nationale de France (BnF), la Direction du livre et de la lecture (DLL) du Ministère de la Culture et la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation du Ministère de l'éducation nationale et de la recherche, ces Recommandations ont connu une révision importante en 2020.

- Informations disponibles sur le site de l'Abes : <https://abes.fr/reseau-sudoc/reutiliser-les-donnees-sudoc/formats-de-donnees-disponibles>

Données locales de niveau 1

Les données locales de niveau **1 sont communes à tous les exemplaires** d'une notice pour un ILN. Aucune donnée locale de niveau 1 n'est obligatoire, il est même conseillé aux bibliothèques de les utiliser avec parcimonie.

Les données locales de niveau 1 sont exportées **dans le seul ILN concerné, parmi les données de niveau 0.**

Conformément aux recommandations sur l'échange des données locales, une sous-zone **\$5** est générée automatiquement par le Sudoc lors de l'extraction des notices bibliographiques pour permettre aux systèmes locaux de les reconnaître.

Dans cette sous-zone **\$5**, on trouve, pour les données de niveau 1, le RCR de la première bibliothèque de l'ILN qui s'est localisée sous la notice bibliographique dans le Sudoc.

Liste des données locales de niveau 1 exportées (au format d'échange UNIMARC et MARC21, le préfixe « L » disparaît) :

L012	Empreinte identifiant le document (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E012)
L035	Numéro de notice locale
L316	Note sur l'exemplaire (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E316)
L317	Note sur la provenance (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E317)
L318	Note sur les actions de préservation (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E318)
L319	Note sur l'accès et la reproduction (utilisation déconseillée en catalogage, utiliser E319)
L600	Point d'accès matière nom de personne de niveau local
L601	Point d'accès matière collectivité de niveau local
L602	Point d'accès matière nom générique de famille de niveau local
L606	Point d'accès nom commun de niveau local
L686	Autre classification, niveau local
L701	Nom de personne - Autre mention de responsabilité principale [coauteur]
L702	Nom de personne - Mention de responsabilité secondaire
L712	Collectivité - Mention de responsabilité secondaire
L722	Nom générique de famille - Mention de responsabilité secondaire

Données locales de niveau 2

Les données bibliographiques de niveau 2 sont spécifiques à un exemplaire donné.

Liste des données bibliographiques d'exemplaire de niveau 2 exportées

915	Numéro de gestion ou d'inventaire et date d'attribution
917	Données codées sur le prêt, le dépôt, la communication et la reproduction
919	Référence dans le système local
920	Note sur les mentions juridiques du document (statut-propriété) dans le cadre des usages prescrits par le Code du Patrimoine
930	Localisation et cote
931	Ancienne cote
932	Future cote
955	État de collection des publications en série, unités bibliographiques principales
956	État de collection des publications en série, unités bibliographiques secondaires - suppléments et matériel d'accompagnement
957	État de collection des publications en série, unités bibliographiques secondaires - tables et index
958	Nom et importance matérielle d'une partie
959	Etat des lacunes des publications en série
990	Note de contenu propre à l'établissement
991	Indexation locale
992	Classification locale
E012	Empreinte
E316	Note sur l'exemplaire
E317	Note sur la provenance
E318	Note sur les actions de préservation
E319	Note sur l'accès et la reproduction
E325	Note sur la reproduction
E621	Lieu et date de provenance
E702	Nom de personne - Mention de responsabilité secondaire
E712	Collectivité - Mention de responsabilité secondaire
E722	Nom générique de famille - Mention de responsabilité secondaire
E856	Localisation électronique et accès

Les zones « EXXX » saisies avec WinIBW sont exportées **dans le seul ILN concerné, parmi les données de niveau 0** (le préfixe E est retiré dans le format d'échange).

Comme pour les zones locales de niveau 1 et conformément aux Recommandations sur l'échange des données locales, une sous-zone **\$5** générée automatiquement est présente dans toutes ces zones à l'export afin de permettre aux systèmes locaux de les identifier.

Pour les données d'exemplaire, la sous-zone **\$5** contient le RCR suivi de deux points et de l'EPN (numéro d'exemplaire dans la base Sudoc). Ces données permettent de faire l'appariement des zones pour un exemplaire.

Exemple : 5751025206:633801399 se décompose comme suit:

- RCR de la bibliothèque : 751025206
- EPN de l'exemplaire dans la base Sudoc : 633801399

Exemples de données locales à l'export :

316 \$5751025206: 633801399\$aRésultats de la vente joints

317 #5751025206:633801399\$aEx-libris du collectionneur Jacques Guérin

- **ne pas utiliser le RCR de la sous-zone \$5 pour récupérer le RCR de localisation** : officiellement, le RCR de localisation se trouve en **930 \$b**.
- L'EPN doit être utilisé par le SGB pour faire l'appariement des données d'exemplaire.

Les données d'exemplaire obligatoires sont :

- le RCR (identifiant de la bibliothèque qui possède le document)
- le statut (prêtable ou non) dans le cadre du prêt entre bibliothèques
- l'état de collection pour une publication en série.

Dans le format d'échange des données d'exemplaire, les zones suivantes sont utilisées pour ces données obligatoires :

- **zone 930 = localisation et cote**
 - **\$5** : identifiant de l'exemplaire (RCR:EPN dans le Sudoc)
 - **\$b** : localisation (RCR)
 - **\$j** : statut PEB
- **zone 955 = état de collection des publications en série**
 - **\$5** : identification de l'exemplaire (RCR:EPN dans le Sudoc)
 - **\$c, a, b, k, j, i, g, z, w** : état de collection

Export de la zone 930

La sous-zone **\$b** contient le RCR de localisation sur 9 caractères (ex : **\$b060882101**).

La sous-zone **\$j** contient le statut PEB sur 1 caractère. Les codes suivants sont utilisés :

- **a** : en acquisition, code à utiliser en lien avec les notices d'acquisition
- **b** : consultable sur place dans l'établissement demandeur. A utiliser pour les documents (thèses, livres anciens ou rares, etc.) qui ne peuvent sortir de l'établissement demandeur.
 - **f** : disponible sous forme de reproduction pour le PEB
 - **g** : non disponible pour le PEB
- **i** : non disponible pour le PEB : ce code concerne uniquement les notices ayant servi à la constitution initiale du Sudoc. Pour les nouveaux exemplaires, le code g doit être utilisé.
- **s** : PEB soumis à condition
- **u** : disponible pour le PEB

Export de la zone 955

Zone 955 exportée :

- **\$c** série (début ou fin de collection)
- **\$a** volume (début ou fin de collection)
- **\$b** numéro (début ou fin de collection)
- **\$k** jour (début ou fin de collection)
- **\$j** mois (début ou fin de collection)
- **\$i** année (début ou fin de collection)
- **\$g** sous-zone utilisée pour la séparation de séquences de publication
- **\$z** commentaire
- **\$w** mention de lacune
- **\$r** état de collection décrit sous forme textuelle

NB : 955\$r - : les informations de cette sous-zone sont reconstituées à l'export, à partir de la zone 955 de catalogage.

Options choisies dans le Sudoc :

- la sous-zone 955\$r est générée en dernière sous-zone de la dernière 955 exportée.
- la sous-zone 955\$r est exportée comme affichée dans le Sudoc (sans virgule pour séparer numéro et volume par exemple)
- la sous-zone 955\$r est exportée aussi quand il y a une 955\$1 (on conserve les xx dernières années – ce qui génère une 916 en export) ou une 955\$2 (on conserve depuis 19XX)

Cas des publications qui ne sont conservées que pendant une durée limitée

Notice **PPN 055793630**

- Titre : **Test export des exemplaires. 1, Publications conservées pendant une durée limitée**

Traitement catalographique :

955 41\$16M

NB : Derrière **\$1** il peut y avoir 1 ou 2 caractères numériques. Derrière les caractères numériques, l'un des 4 codes suivants : J (jours), S (semaines), M (mois) ou A(Années).

Affichage public Sudoc :

Durée de conservation : 6 mois

Export :

916 \$5 341720001 :368491099\$a4d6m - [916 \$a positions 3, 4 (et 5 si nécessaire)]

955 \$5 341720001 :368491099\$rConservé pendant 6 mois

\$5 = n° RCR (identifiant de la bibliothèque) : numéro de l'exemplaire dans le Sudoc (EPN)

Cas des publications conservées sans interruption depuis une année donnée

Traitement catalographique :

955 41\$21995

NB : Derrière **\$2**, on indique l'année de début de conservation de la collection. La forme autorisée est : AAAA , soit par exemple 1995, à l'exclusion de toute autre forme.

Affichage public Sudoc :

Conservé depuis 1995

Export :

955 \$5 341720001 :368491099\$rConservé depuis 1995

\$5 = n° RCR (identifiant de la bibliothèque) : numéro de l'exemplaire dans Sudoc (EPN)

Cas des publications conservées sans interruption depuis une date et un n° donnés³

- Titre : **Test export des exemplaires. 1, Publications conservées sans interruption depuis une date donnée**

Traitement catalographique :

Publication conservée depuis le n°1, vol. 1, 1^{ère} série, du 1^{er} janvier 1990.

³ Notice PPN 055793711

955 41\$fSér. 1\$d1\$e1\$b01\$cjan\$a1990-

\$f = série

\$d = n° de volume

\$e = numéro

\$b = jour

\$c = mois

\$a = année

- = indique que la bibliothèque continue à recevoir la publication.

NB : Ces sous-zones sont rarement toutes présentes en même temps. Elles sont toujours dans cet ordre.

Affichage public Sudoc :

Etat de collection : Sér. 1 vol. 1 no. 1 (01-jan-1990) -...

Export:

955 41\$5341722102:139850805\$cSér. 1\$a1\$b1\$k01\$jjan\$i1990\$i\$j\$k\$a\$b\$c\$rSér. 1 vol. 1 no. 1 (01-jan-1990)-...

\$c (export) = \$f (catalogage)

\$a = \$d

\$b = \$e

\$k = \$b

\$j = \$c

\$i = \$a

\$i\$j\$k\$a\$b\$c = -

\$r

NB : Si présentes, ces sous-zones avec contenu sont toujours dans cet ordre.

Les sous-zones sans contenu sont toujours dans cet ordre et remplacent le tiret du catalogage (indication que l'abonnement est toujours en cours).

Cas des publications conservées pendant une période donnée⁴

- Titre : **Test export des exemplaires. 1, Publications conservées pendant une période donnée.**

Traitement catalographique :

Publication conservée depuis le n°1, vol. 1, 1^{ère} série, du 1^{er} janvier 1990 jusqu'au n°12, vol.10, 2^{ème} sér., du 31 décembre 1999.

955 41\$fSér. 1\$d1\$e1\$b01\$cjan\$a1990\$pSér.2\$n10\$o12\$l31\$mdec\$k1999

On retrouve l'équivalent des sous-zones employées pour le début (ici pour la fin de collection).

\$p = série

\$n = n° de volume

\$o = numéro

\$l = jour

\$m = mois

\$k = année

⁴ Notice PPN 055793754

NB : Ces sous-zones sont rarement toutes présentes en même temps. Elles sont toujours dans cet ordre.

Affichage public Sudoc :

Etat de collection : Sér. 1 vol. 1 no. 1 (01-jan-1990) -Sér.2 vol. 10 no. 12 (31-dec-1999)

Export:

**955 41\$5 341720001:368491838 \$cSér. 1\$a1\$b1\$k01\$jjan\$i1990\$cSér.2\$a10\$b12\$k31
\$jdec\$i1999\$rSér. 1 vol. 1 no. 1 (01-jan-1990) – Sér. 2 vol. 10 no. 12 (31-déc-1999)**

\$c (export) = \$p (catalogage groupe fin)

\$a = \$n

\$b = \$o

\$k = \$l

\$j = \$m

\$i = \$k

\$r

NB : Si présentes, ces sous-zones avec contenu sont toujours dans cet ordre.

L'absence de sous-zones sans contenu indique que l'abonnement est terminé.

Commentaires et mentions de lacunes⁵

- Titre : **Test export des exemplaires. 1, Commentaires et mention de lacunes**

Traitement catalographique :

Le commentaire s'applique à l'ensemble de la collection. Il n'est pas répétable en 955. Il en est de même pour la mention de lacunes.

Place de ces deux sous-zones (exemplaire 1 = abonnement en cours ; exemplaire 2 = abonnement terminé) :

- **exemple 1 : 955 41\$d1\$a1990-\$4Commentaires\$7lacunes en 1997**
- **exemple 2 : 955 41\$a1990\$k1999\$4Commentaires\$7lacunes en 1997**

NB : Ces deux sous-zones sont toujours dans cet ordre en fin de zone 955.

Affichage public Sudoc :

- **exemple 1 : Etat de collection : vol. 1 (1990) -.... [Commentaires] [lacunes en 1997]**
- **exemple. 2 : Etat de collection : (1990) -(1999) [Commentaires] [lacunes en 1997]**

Export :

- **exemple 1 :**

**955 41\$5341722102 :139851313\$a1\$i1990\$i\$j\$k\$a\$b\$c\$zCommentaires\$wlacunes en 1997
\$rvol. 1 (1990)-....**

- **exemple 2 :**

**955 41\$5341722102 :139851321\$i1990\$i1999\$zCommentaires\$wlacunes en 1997\$r(1990) -
(1999)**

\$z (export) = \$4 (catalogage)

\$w (export) = \$7 (catalogage)

NB : Si présentes, ces sous-zones sont toujours dans cet ordre en fin de zone.

⁵ Notice PPN 055793797

Cas des collections lacunaires

Par "lacunaires", on entend ici identification précise de la période lacunaire, par opposition à \$7 qui est plus imprécis.

Exemple : \$7lacunes en 1997 (les numéros manquants ne sont pas identifiés), est différent de : collection conservée entre 1990 et 1996, et depuis 1998.

- Notice **PPN 055793851**
- Titre : **Test export des exemplaires. 1, Cas des collections lacunaires**

Traitement catalographique :

955 41\$d1\$a1990\$k1996\$0 \$a1998-\$4Commentaires\$7lacunes en 1992

La description est découpée en séquences, chaque séquence ayant un début et une fin (sauf la dernière séquence qui peut n'avoir qu'un début).

Les séquences sont séparées par "dollar zéro espace".

NB : Commentaires et mention de lacunes sont toujours en fin zone 955 (si présents).

Affichage public Sudoc :

Etat de collection : vol. 1 (1990) -(1996) ; (1998) -... [Commentaires] [lacunes en 1992]

NB : Le point-virgule sépare les séquences en affichage.

Export :

955 41\$5341720001 :368492281\$a1\$i1990\$i1996

955 \$5341720001 :368492281\$i1998\$i\$j\$k\$a\$b\$c\$zCommentaires\$wLacunes en 1992\$r vol. 1 (1990) -(1996) ; (1998) -...

En export, il y a autant de 955 que de séquences, et toutes ces 955 ont le même \$5.

Seule la première 955 contient les indicateurs.

Seule la dernière 955 contient commentaires et mention de lacunes (\$z, \$w) ainsi que l'état de collection sous forme textuelle (\$r).

Cas des publications dont la date de publication est différente de la date de recouvrement

Certaines publications peuvent être éditées bien après leur rédaction.

La date de recouvrement est la date à laquelle les informations ont été collectées (par exemple).

La date de publication est la date à laquelle la revue a été imprimée et diffusée.

- Notice **PPN 055793908**
- Titre : **Test export des exemplaires. 1, Cas des publications dont la date de publication est différente de la date de recouvrement**

Traitement catalographique :

On veut dire ici qu'on conserve les numéros d'une collection publiée avec deux ans de décalage entre publication et recouvrement.

On conserve de 1990 [publication] (=1988 recouvrement) jusqu'à 1996 [publication] (=1994 recouvrement), et depuis 1998 [publication] (=1996 recouvrement).

955 41\$a1990\$k1996\$5 \$a1988\$k1994\$0 \$a1998\$5 \$a1996-

Le principe de catalogage est : Séquence de publication, dollar cinq espace, séquence de recouvrement équivalente à la séquence de publication. Ici donc :

\$a1990\$k1996 (publication) a pour équivalent **\$a1988\$k1994** (recouvrement)

\$a1998 (publication) a pour équivalent **\$a1996** (recouvrement)

Publication + recouvrement = une "super séquence" qui fonctionne comme une séquence. C'est après la "super séquence" qu'on met le "\$0", c'est aussi après la "super séquence" qu'on met le "tiret", et s'il le faut commentaires (\$4) et mention de lacunes (\$7).

Affichage public Sudoc :

Etat de collection : (1990) -(1996) = (1988) -(1994) ; (1998) = (1996) -....

NB : Le point-virgule sépare les "super séquences" en affichage.

Export :

955 41\$5341720001:368492435\$i1990\$i1996\$g \$i1988\$i1994

955 \$5341720001:368492435\$i1998\$g \$i1996\$i\$j\$k\$a\$b\$c\$r(1990) -(1996) = (1988) -(1994) ; (1998) = (1996) -....

Il y a autant de 955 que de "super séquences", et toutes ces 955 ont le même \$5.

Seule la première 955 contient les indicateurs.

Seule la dernière 955 contient commentaires et mention de lacunes (**\$z, \$w**) (ainsi que l'état de collection sous forme textuelle, \$r).

Chaque "séquence publication" est séparée de la "séquence recouvrement" par "dollar g espace". De part et d'autre de "\$g ", on peut trouver les mêmes sous-zones dans le même ordre (**\$c \$a \$b \$k \$j \$i**).

Export de la zone 959 avec détail des zones

Objet de la zone 959 : Disposer d'une zone structurée pour renseigner les lacunes des collections de ressources continues.

Détail des sous-zones exportées

- \$5RCR:EPN
- \$d Volume
- \$e Numéro
- \$f Série
- \$b Jour
- \$c Mois
- \$a Année
- \$h Information additionnelle sur la numérotation de la livraison manquante
- \$i Information additionnelle sur le contenu de la livraison manquante
- \$0 Séparateur de séquence
- \$4 Commentaire général sur l'ensemble des lacunes
- \$r Etat des lacunes décrit sous forme textuelle

NB : la zone 959 est non répétable. Dans le cas du signalement de plusieurs séquences (chaque séquence étant introduite par un \$0), la zone 959 est exportée avec le séparateur \$0. Ce n'est donc pas le même fonctionnement que la 955 (où un \$0 entraîne une nouvelle zone 955 à l'export, voir description zone 955)

Dans le Sudoc :

959 ## \$d4\$e6\$b05\$cnov\$a2000\$0 \$d8\$e4 8,5,6\$f25\$b07\$c12\$a2003 \$h8\$iFascicule \$gCommentaire 1 séquence\$0 \$d9\$e6-14\$a2004\$h66\$iLexique\$gCommentaire 2 séquence\$4Commentaire sur l'ensemble des lacunes

A l'export :

959 \$5341720001:472084100\$d4\$e6\$b05\$cnov\$a2000\$0 \$d8\$e4,5,6,7,8\$f25\$b07\$c12\$a2003\$h8\$iFascicule\$gCommentaire 1 séquence\$0 \$d9\$e6,7,8,9,10,11,12,13,14\$a2004\$h66\$iLexique\$gCommentaire 2 séquence\$4Commentaire sur ensemble des lacunes\$rvol. 4 n°6 (05-nov-2000) ; vol. 8 n°4-8,5,6 série 25 (07-dec-2003) – n°ad. 8 – Fascicule [Commentaire 1 séquence] ; vol. 9 n°6-14 (2004) - n°ad. 66 - Lexique [Commentaire 2 séquence] [Commentaire sur ensemble des lacunes]

Exemples et contraintes de saisie

Pour signaler qu'on a pour lacune du **numéro** 1 au numéro 10 de l'année 2002 :

En catalogage	A l'export
959 ## \$e1-10\$a2002	959 ## \$e1,2,3,4, 5,6,7,8,9,10\$a2002\$r...

Pour signaler qu'on a pour lacune du **numéro** 1 au numéro 10 puis les numéros 15, 16 et 22 de 2002 :

En catalogage	A l'export
959 ## \$e1-10,15,16,22\$a2002	959 ## \$e1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,15,16,22\$a2002\$r...

Pour signaler qu'on a pour lacune du **volume** 1 au volume 10 de 2002 :

En catalogage	A l'export
959 ## \$d1-10\$a2002	959 ## \$d1,2,3,4, 5,6,7,8,9,10\$a2002\$r...

Pour signaler qu'on a pour lacune du **volume** 1 au volume 10 puis les volumes 15, 16 et 22 de 2002 :

En catalogage	A l'export
959 ## \$d1-10,15,16,22\$a2002	959 ## \$ d1,2,3,4, 5,6,7,8,9,10,15,16,22\$a2002\$r...

Modes d'affichage : exemples

- Saisie UNIMARC

959 ## \$d4\$e6\$b05\$cnov\$a2000\$0 \$d8\$e4-8,5,6\$f25\$b07\$c12\$a2003\$h8\$iFascicule\$gCommentaire 1 séquence\$0 \$d9\$e6-14\$a2004\$h66\$iLexique\$gCommentaire 2 séquence\$4Commentaire sur l'ensemble des lacunes

- à l'export

959 \$5341720001:472084100\$d4\$e6\$b05\$cnov\$a2000\$0 \$d8\$e4,5,6,7,8\$f25\$b07\$c12\$a2003\$h8\$iFascicule\$gCommentaire 1 séquence\$0 \$d9\$e6,7,8,9,10,11,12,13,14\$a2004\$h66\$iLexique\$gCommentaire 2 séquence\$4Commentaire sur ensemble des lacunes\$rvol. 4 n°6 (05-nov-2000) ; vol. 8 n°4-8,5,6 série 25 (07-dec-2003) – n°ad. 8 – Fascicule [Commentaire 1 séquence] ; vol. 9 n°6-14 (2004) - n°ad. 66 - Lexique [Commentaire 2 séquence] [Commentaire sur ensemble des lacunes]

- à l'affichage public

État des lacunes : vol. 4 n°6 (05-nov-2000) ; vol. 8 n°4-8,5,6 série 25 (07-dec-2003) - n°ad. 8 - Fascicule [Commentaire 1 séquence] ; vol. 9 n°6-14 (2004) - n°ad. 66 - lexique [Commentaire 2 séquence] [Commentaire sur ensemble des lacunes]

3. TRANSFERTS REGULIERS PAR FTP DU SUDOC VERS LES SGB

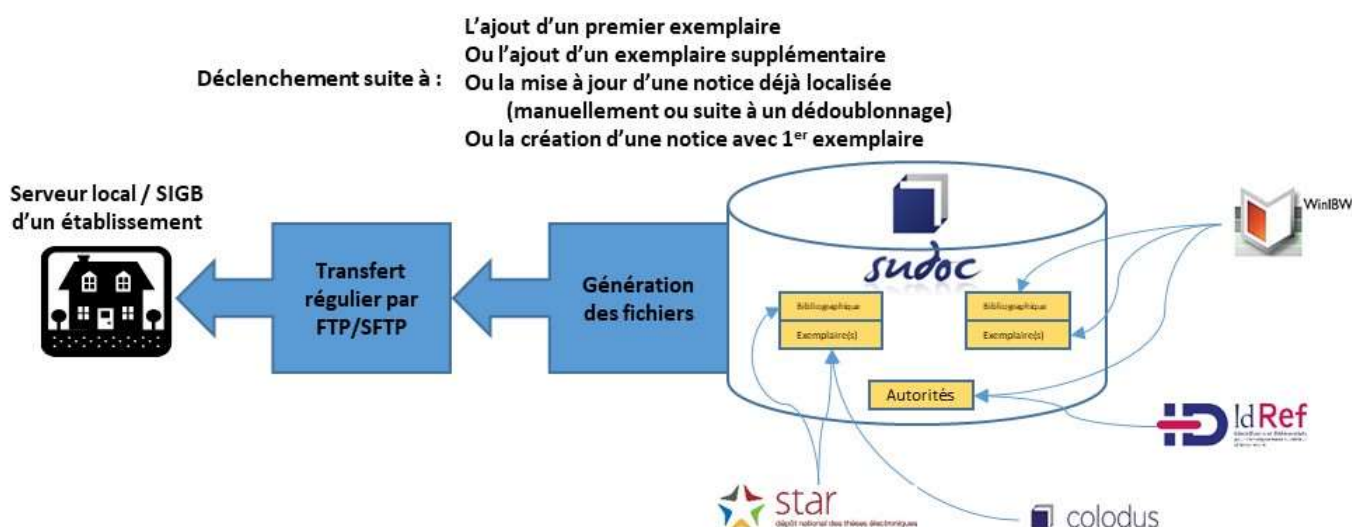
Le catalogue Sudoc est alimenté par les bibliothécaires du réseau qui mettent leur travail en commun en cataloguant les documents possédés par leurs établissements à l'aide du logiciel client, WinIBW. La mise à jour des catalogues locaux n'est pas immédiate, les modifications apportées au Sudoc sont transmises *a posteriori* aux systèmes locaux par le service des transferts réguliers qui assure l'alimentation des catalogues locaux avec les données saisies dans le Sudoc

3.1 Principe des transferts réguliers du Sudoc vers les SGB

Lors de la mise en place du dispositif de Transfert Régulier, chaque établissement définit un certain nombre de variables en fonction du SGB utilisé et des ressources humaines disponibles.

- Périodicité du traitement (quotidienne ou hebdomadaire)
- Format d'échange (UNIMARC bibliographique ou MARC21 bibliographique - UNIMARC autorités ou MARC21 autorités)
- Jeu de caractère utilisé (le Sudoc exporte les notices comportant uniquement des caractères latins mais fournit également des notices utilisant à la fois des caractères latins et non latins (notices multi-écritures)
 - UNIMARC ISO-646 et ISO-5426
 - Rappel : les zones en caractères non latins ne sont pas exportées
 - MARC21 ASCII/Ansel
 - Rappel : les zones en caractères non latins ne sont pas exportées
 - UNIMARC et MARC21 Unicode/UTF8 (cf ci-dessus - Formats d'échange)
- Extraction : 'mises à jour propre' ou 'toutes mises à jour'
- Types de notices à exporter (A_B_C)

Pour recevoir les fichiers de mise à jour de leur système local, les établissements doivent indiquer à l'Abes [les options de paramétrage de leurs transferts réguliers](#).



3.2 Options de mises à jour

Les extractions permettent aux établissements de récupérer les notices modifiées sous lesquelles l'établissement est localisé. Deux options sont possibles pour le choix des notices à recevoir :

- transfert « des mises à jour propres » : le fichier contient les notices modifiées par un catalogueur de l'ILN
- transfert de « toutes les mises à jour » : le fichier contient les notices modifiées par n'importe quel catalogueur du réseau ou par l'Abes

Seules les créations et les mises à jour de notices bibliographiques, comprenant l'ajout et la modification de localisations, sont envoyées aux SGB.

Si un établissement supprime une localisation ou toutes ses localisations sur une notice, celle-ci n'est pas renvoyée à son SGB. De même, une notice supprimée n'est renvoyée à aucun SGB.

Seules les notices créées et modifiées sont disponibles dans les fichiers.

Dépôt des fichiers

Pour un établissement (ILN), les notices mises à jour sont extraites de façon **quotidienne** ou **hebdomadaire** (une option « toutes les heures » est actuellement en cours d'expérimentation) et fournies à l'établissement par un **transfert FTP ou SFTP** soit sur un **serveur tampon Abes (Vermeil)**, soit directement sur le **serveur local de l'établissement**.

Types de notices exportées à envoyer

- Notices bibliographiques (fichier A) – export de base
- Notices bibliographiques liées (fichier B) – optionnel
- Notices autorité liées (fichier C) - optionnel

Toutes les mises à jour de la base sont enregistrées au niveau central dans un fichier journal des mises à jour (dit « logfile »). Pour chaque mise à jour d'une notice, le logfile enregistre les données suivantes : la date et l'heure, le numéro PPN, le numéro EPN (présents dans les fichiers A et B seulement), l'établissement qui a effectué la mise à jour, le type de mise à jour (insertion, modification, délocalisation), etc.

Le fichier A

Il contient les notices bibliographiques ayant subi une **création ou une mise à jour de niveau 0, 1 ou 2**. Quand une notice bibliographique a des liens vers une ou plusieurs notices d'autorité ou vers une ou plusieurs notices bibliographiques :

- les autorités sont toujours fournies dans la notice **sous forme de points d'accès autorisés** intégrés :
 - UNIMARC : les numéros PPN et les points d'accès autorisés figurent dans les zones correspondantes (blocs 6XX et 7XX) de la notice bibliographique.
 - MARC 21 : seuls les points d'accès autorisés figurent dans les zones correspondantes de la notice bibliographique (non pas les numéros PPN).
- Les titres liés sont toujours fournis dans la notice **sous forme de titres** intégrés :
 - UNIMARC : les numéros PPN et les points d'accès autorisés figurent dans les zones correspondantes (blocs 4XX) de la notice bibliographique.
 - MARC 21 : seuls les points d'accès autorisés figurent dans les zones correspondantes de la notice bibliographique (et pas les numéros PPN).

Important

Si un établissement **supprime une notice bibliographique, une localisation ou toutes ses localisations** sur une notice, celle-ci n'est pas générée dans le fichier.

- Pour recevoir la liste des n°PPN des notices supprimées :
http://documentation.abes.fr/sudoc/manuels/echanges/liste_ppn_delocalises/co/ListePpnDelocalises.html

Dans le cas de **fusion** de notices, le numéro PPN de la notice doublon supprimée se trouve dans la notice **préférée**, notice exportée **systématiquement** dans les fichiers sur la notice doublon quelle que soit l'option choisie pour les transferts réguliers, « mises à jour propres » ou « toutes mises à jour » (cf. mécanisme décrit dans le chapitre sur le dédoublement dans Sudoc).

A noter enfin que lorsqu'un établissement met à jour ses exemplaires sans modifier la notice bibliographique à laquelle ils sont rattachés, ce n'est pas considéré comme une mise à jour de la notice bibliographique elle-même. **Celle-ci n'est donc pas renvoyée aux autres établissements qui ont une localisation sur cette notice et qui ont choisi l'option « toutes mises à jour ».**

Le fichier B

Il contient les notices bibliographiques liées aux notices mises à jour dans la base Sudoc et présentes dans le fichier A. Les notices bibliographiques liées envoyées dans ces fichiers sont des notices d'autres entités bibliographiques en relation avec celles sous lesquelles un établissement est localisé et pour lesquelles il a fait des mises à jour.

Il peut s'agir de : notices de collection, du supplément, du titre précédent, du titre suivant, etc.

Les notices bibliographiques contiennent dans les zones correspondantes (bloc 4XX en UNIMARC) :

- UNIMARC : les numéros PPN des notices bibliographiques liées et le titre de la notice bibliographique liée (expansion)
- MARC21 : seuls les titres (expansion) figurent dans les zones correspondantes de la notice bibliographique et pas les numéros PPN.

Les applications les plus répandues des liens de monographie ou de sous-collection entre notices bibliographiques dans le Sudoc sont :

- lien depuis une notice bibliographique vers la notice de la collection dont elle dépend (UNIMARC 410).
- liens chronologiques entre notices de publications en série, reflétant les changements de titres (UNIMARC 43x et 44x) : notice précédente (champ **430**), notice suivante (champ **440**), etc.

Le fichier C

Il contient les notices d'autorité liées aux notices bibliographiques. Il peut être fourni en UNIMARC Autorités ou en MARC 21 Autorités. Les notices d'autorités sont celles liées aux notices bibliographiques (fichier A) et aux notices bibliographiques liées (fichier B).

- Pour le traitement des notices fusionnées : voir chapitre 4.

3.3 L'extraction des mises à jour par l'Abes

Paramètres des fichiers

Pour chaque établissement (ILN), un certain nombre de paramètres doivent être renseignés, certains en accord avec la bibliothèque, afin de constituer une « demande d'extraction » (**job**). Cette extraction est exécutée à partir du système central de l'Abes chaque nuit à une heure précise (ou de façon expérimentale chaque heure) pour générer le fichier contenant les mises à jour en ISO-2709 à transférer.

Avant le lancement de la première extraction des transferts réguliers (déploiement d'une bibliothèque dans le Sudoc), certains choix doivent être faits par l'établissement en concertation avec son fournisseur de SGB puis communiqués à l'Abes :

- **périodicité du traitement** : quotidien ou hebdomadaire - En format d'échange des notices bibliographiques (format UNIMARC/ISO- 5426, MARC 21/Ansel ou UNIMARC/UTF8)
- Extraction des **notices d'autorité liées** aux notices bibliographiques mises à jour dans un fichier séparé ; ou seulement **points d'accès autorisés** inclus dans les notices bibliographiques mises à jour
- Extraction des **notices bibliographiques liées** aux notices bibliographiques mises à jour dans un fichier séparé ; ou bien seulement sous forme **d'expansion du titre** dans les notices bibliographiques mises à jour ;
- Extraction des **mises à jour propres** à la bibliothèque, ou de **toutes les mises à jour**.

NB : Les options peuvent être modifiées par une simple demande via le guichet d'assistance AbesSTP : <https://stp.abes.fr/> Guichet Sudoc (espace pro), domaine Transferts réguliers

Pour chaque ILN, un programme d'extraction des mises à jour (*job*) démarre de façon automatique dans le système central chaque soir ou chaque week-end selon la périodicité choisie par l'établissement.

Lorsqu'une extraction est terminée pour un ILN, le système central envoie un message (dit message **Status 9**) à une adresse ou à une liste d'adresses communiquée par l'établissement correspondant. Ce message contient le ou les noms des fichiers transférés, le nombre de notices extraites ... Le nom des fichiers a toujours la même structure :

- fichier des notices bibliographiques : TRnnRxxA001.RAW
- fichier des notices bibliographiques liées : TRnnRxxB001.RAW
- fichier des notices d'autorité liées : TRnnRxxC001.RAW

NB : **nn** est le numéro du job d'extraction, il est unique et toujours le même pour un ILN et un SGB. **xx** est le numéro d'exécution du traitement, il s'incrémente de 1 à chaque nouveau fichier. Il permet notamment de connaître l'ordre dans lequel les fichiers ont été générés et doivent être chargés.

Fichiers d'erreurs

Depuis la version 2016 de CBS, il est possible de recevoir de temps en temps des fichiers « erreurs » dans lesquels se trouvent des notices n'ayant pu être exportées. Dans ces fichiers. Selon les paramètres d'export choisis (Marc21 ASCII ANSEL), une erreur de catalogage ou une différence d'écriture peuvent être à l'origine de ce problème d'export. Il convient dans ce cas de vérifier la notice d'origine sur WinIBW et de la corriger pour qu'elle puisse être exportée correctement lors du prochain transfert régulier.

Remarque : Pour comparer l'affichage d'une notice suivant ces différents paramètres, plusieurs types d'affichage sont possibles (consulter le Guide Méthodologique Sudoc / manuel WinIBW / Liste des commandes / commande [Afficher](#)).

Exemple de message

From: "Pica Beheer" pica@carmin.sudoc.abes.fr
 To: systeme.local@SIGB.univ.fr
 Subject: [trs_apcc] For JobId = 716 and RunId = 82, status is 9
 Date: Thu, 27 Jan 2011 00:55:23 +0100 (MET)

Expéditeur : système central PICA
 Destinataire : adresse indiquée par l'ILN
 Status 9 = traitement réussi

BibServ
 JobId : 716
 RunId : 82
 Status : 9
 Comment : Job has been completed successfully

Numéro du job

Numéro d'exécution du traitement

List of Selected titles
 DAT 20110127005521000
 RBF 11
 DSN /pica/pse_data/iln180/TR716r82A001.raw
 ORS 1
 FOR M
 CSI utf8
 NOT Selection end 2011-01-27 00:54:18
 NOT Number Of Copies:11 ;ILN=180

DAT = Date et heure du traitement
 RBF = Nombre de notices extraites
 DSN = Adresse du fichier sur le système central
 ORS = Identifiant du système (toujours « 1 » = Sudoc)
 FOR = Format des données (toujours « M » = Marc)
 CSI = Jeu de caractères utilisé
 NOT Selection end = Limite chronologique de la sélection
 NOT Number of Copies = Nombre d'exemplaires

List of Linked Authorities
 DAT 20110127005521000
 RBF 48
 DSN /pica/pse_data/iln180/TR716r82C001.raw
 ORS 1
 FOR M
 CSI utf8
 NOT Selection end 2011-01-27 00:54:18
 NOT Number Of Copies:0 ;ILN=180

Informations relatives au fichier
 des notices d'autorités liées

3.4 Déclenchement du transfert des données par FTP

Il est impératif d'attendre de recevoir ce message « **status9** » avant de lancer le message GTD pour la récupération du ou des fichiers.

- http://documentation.abes.fr/sudoc/manuels/echanges/transferts_reguliers/index.html#DeclenchementTransfert

Message GTD status : compte-rendu du transfert des données par FTP :

- http://documentation.abes.fr/sudoc/manuels/echanges/transferts_reguliers/index.html#ResultatTransfert

3.5 Chargement des fichiers du Sudoc dans les SGB locaux

Avant leur mise en œuvre

- transmission à l'Abes du document décrivant les paramètres à déclarer
- transmission au fournisseur des paramètres concernant la conversion et le chargement des transferts réguliers
- avec le fournisseur : choix d'options de chargement (profil de chargement = sélection en entrée de tel type de notices ou de telle zone ; écrasement de telle zone en local etc.).

Transfert en local et chargement

- récupération du fichier ISO-2709
- si la procédure PUT est retenue : traiter le ou les fichiers déposés par le PUT FTP ou SFTP du système central après la réception du message GTD status :0 Success

- si la procédure GET est retenue : récupérer par un GET FTP le ou les fichiers sur le serveur intermédiaire à la réception du message GTD status :0 Success, le ou les détruire sur le serveur tampon, traiter le ou les fichiers récupérés sur le serveur local
- conversion et chargement des notices bibliographiques et des données locales et d'exemplaire dans la base locale, des choix devant être faits par chaque établissement :
- si choix d'avoir les notices bibliographiques liées complètes dans un fichier séparé : conversion et chargement de ces notices (UNIMARC ou MARC21) avec restauration des liens en local.
- si choix d'avoir les notices d'autorité liées complètes dans un fichier séparé : conversion et chargement des notices d'autorité (UNIMARC autorité ou MARC21 autorité) avec restauration des liens en local.

NB : lors du chargement des transferts réguliers, il ne faut pas oublier le traitement des notices fusionnées reçues en local à la suite des opérations de dédoublonnage en central. Si l'établissement était localisé sur une notice détruite en central suite au dédoublonnage, le PPN de la notice à remplacer en local est en 035 de la notice envoyée (voir chapitre suivant).

4. DEDOUBLONNAGE DE NOTICES DANS LE SUDOC

A la suite du dédoublonnage de deux notices dans la base Sudoc, il ne reste qu'une seule notice dite « **préférentielle** » qui est le résultat de la fusion des niveaux 0, 1 et 2 des deux notices de départ. L'enchaînement des opérations est le suivant :

Avant le dédoublonnage :

- une notice n°1 est marquée comme doublon potentiel d'une notice n°2 dite « **préférentielle** » ; la notice n°1 a un statut B en zone **008** et contient dans une zone **024** le numéro PPN de la notice préférentielle n°2.
- la notice n°2 n'a pas de zone particulière indiquant qu'elle est une notice préférentielle.

Après le dédoublonnage :

Il ne reste dans le Sudoc que la notice n°2 éventuellement enrichie de données bibliographiques de la notice n°1, avec toutes les données de niveau 1 et 2 de la notice n°1 et avec une nouvelle zone **035** en format d'échange (003 à l'affichage dans WinIBW) contenant le numéro PPN de la notice n°1 (sans aucun préfixe).

La zone 035 est donc très importante. En effet, elle peut contenir en **\$a (format d'export)** :

- soit le ou les numéros de notices des sources d'origine (BN-Opale et BN-Opale Plus, OCLC, SIBIL, CCNPS, Téléthèses, n°Retro, etc.) **avec un préfixe identifiant la source**
- soit le ou les numéros PPN de notices qui ont été à un moment donné des notices « doublons » **sans préfixe mais suivi d'un « \$9sudoc »**
- soit le numéro de la notice locale si ce numéro a été saisi dans une zone **L035** niveau 1, avec une **sous-zone \$5** contenant le RCR de la première bibliothèque qui a créé un exemplaire sur cette notice. Cette zone **035** n'est envoyée qu'à l'établissement (ILN) qui a saisi cette information.

Il est donc essentiel que les fournisseurs connaissent bien le contenu de cette zone pour la traiter en conséquence lors du chargement des notices dans la base locale.

L'Abes conseille de prévoir un grand nombre de critères de dédoublonnage pour charger les notices Sudoc dans la base locale : le PPN, mais aussi le numéro source suivant l'origine des notices locales (numéros frBN, SIBIL, OCLC, CCNPS, ELECTRE...), etc.

Suite au dédoublonnage, lors des transferts réguliers :

- toutes les bibliothèques qui possédaient la notice 1 (le doublon détruit) recevront la notice 2 fusionnée avec toutes leurs données locales et d'exemplaires, quelle que soit leur option « mises à jour propres » ou « toutes mises à jour »
- les bibliothèques qui possédaient la notice 2 (préférée) recevront de nouveau cette notice 2 fusionnée avec toutes leurs données d'exemplaires, si elles ont choisi l'option « toutes mises à jour » pour leurs transferts réguliers (celles qui ont choisi l'option « mises à jour propres » ne la recevront pas).

ANNEXE : TABLE DE CONVERSION DES DIACRITIQUES DE WINIBW

Le codage des caractères est en hexadécimal.

	Description	Unicode v. 4	UTF8	ISO- 5426	Ansel	Character
0	dollar	U+0024	\x24	\xA4	\x24	\$
1	signe dur	U+02BA	\xCA\xBA	\xBE	\x9C	”
2	florin	U+0192	\xC6\x92	\x9F	\x9F	f
3	L barré majuscule	U+0141	\xC5\x81	\xE8	\xA1	Ł
4	O barré majuscule	U+00D8	\xC3\x98	\xE9	\xA2	Ø
5	D barré majuscule	U+0110	\xC4\x90	\xE2	\xA3	Ð
6	Thorn majuscule	U+00DE	\xC3\x9E	\xEC	\xA4	Þ
7	ligature Æ majuscule	U+00C6	\xC3\x86	\xE1	\xA5	Æ
8	ligature Œ majuscule	U+0152	\xC5\x92	\xEA	\xA6	Œ
9	signe mou	U+02B9	\xCA\xB9	\xBD	\xA7	’
10	point médian	U+00B7	\xC2\xB7	\xB7	\xA8	·
11	bémol	U+266D	\xE2\x99\xAD	\xAC	\xA9	♭
12	marque déposée	U+00AE	\xC2\xAE	\xAF	\xAA	®
13	plus ou moins	U+00B1	\xC2\xB1	+ -	\xAB	±
14	O barbu majuscule	U+004F (O) U+031B	“O” \xCC\x9B	\xCE “O”	\xAC	Œ
15	U barbu majuscule	U+0055 (U) U+031B	“U” \xCC\x9B	\xCE “U”	\xAD	Ū
16	alif/hamzah	U+02BE	\xCA\xBE	\xB1	\xAE	’
17	A majuscule avec angström	U+0041 (A) U+030A	“A” \xCC\x8A	\xCA “A”	\xEA “A”	Å
18	ayn	U+02BF	\xCA\xBF	\xB0	\xB0	’
19	l barré minuscule	U+0142	\xC5\x82	\xF8	\xB1	ł
20	o barré minuscule	U+00F8	\xC3\xB8	\xF9	\xB2	ø
21	d barré minuscule	U+0111	\xC4\x91	\xF2	\xB3	đ
22	thorn minuscule	U+00FE	\xC3\xBE	\xFC	\xB4	þ
23	ligature æ minuscule	U+00E6	\xC3\xA6	\xF1	\xB5	æ
24	ligature œ minuscule	U+0153	\xC5\x93	\xFA	\xB6	œ

	Description	Unicode v. 4	UTF8	ISO- 5426	Ansel	Character
25	i sans point minuscule	U+0131	\xC4\xB1	\xF5	\xB8	ı
26	livre britannique	U+00A3	\xC2\xA3	\xA3	\xB9	£
27	eth minuscule	U+00F0	\xC3\xB0	\xF3	\xBA	ð
28	alpha	U+03B1	\xCE\xB1	“a”	”	α
29	o barbu minuscule	U+006F (o) U+031B	“o”\xCC\x9B	\xCE “o”	\xBC	σ
30	u barbu minuscule	U+0075 (u) U+031B	“u” \xCC\x9B	\xCE “u”	\xBD	υ
31	sz allemand minuscule	U+00DF	\xC3\x9F	\xFB	“sz”	ß
32	a minuscule avec angström	U+0061 (a) U+030A	“a”\xCC\x8A	\xCA “a”	\xEA “a”	å
33	ligature IJ majuscule	U+0132	\xC4\xB2	\xE6	“IJ”	IJ
34	A majuscule avec Umlaut	U+0041 (A) U+0308	“A”\xCC\x88	\xC9 “A”	\xE8 “A”	Ä
35	O majuscule avec Umlaut	U+004F (O) U+0308	“O”\xCC\x88	\xC9 “O”	\xE8 “O”	Ö
36	U majuscule avec Umlaut	U+0055 (U) U+0308	“U”\xCC\x88	\xC9 “U”	\xE8 “U”	Ü
37	O ouvert majuscule	U+0186	\xC6\x86	”	\xC4	Ɔ
38	E renversé majuscule	U+018E	\xC6\x8E	”	\xC5	Ǝ
39	différent de	U+003D (=) U+0038	“=”\xCC\xB8	“<”	\xC6	≠
40	flèche vers la droite	U+2192	\xE2\x86\x92	“->”	\xC7	→
41	inférieur ou égal à	U+2264	\xE2\x89\xA4	“<=”	\xC8	≤
42	infini	U+221E	\xE2\x88\x9E	”	\xC9	∞
43	intégrale	U+222B	\xE2\x88\xAB	“S”	\xCA	∫
44	signe de multiplication	U+00D7	\xC3\x97	“.”	“x”	×
45	paragraphe	U+00A7	\xC2\xA7	\xA7	\xCC	§
46	racine carrée	U+221A	\xE2\x88\x9A	“ ”	\xCD	√
47	double flèche	U+21CB	\xE2\x87\x8B	“ ”	\xCE	⇐
48	supérieur ou égal à	U+2265	\xE2\x89\xA5	“>=”	\xCF	≥

	Description	Unicode v. 4	UTF8	ISO- 5426	Ansel	Character
49	ligature ij minuscule	U+0133	\xC4\xB3	\xF6	"ij"	ij
50	a minuscule avec Umlaut	U+0061 (a) U+0308	"a"\xCC\x88	\xC9 "a"	\xE8 "a"	ä
51	o minuscule avec Umlaut	U+006F (o) U+0308	"o"\xCC\x88	\xC9 "o"	\xE8 "o"	ö
52	u minuscule avec Umlaut	U+0075 (u) U+0308	"u"\xCC\x88	\xC9 "u"	\xE8 "u"	ü
53	o ouvert minuscule	U+0254	\xC9\x94	""	\xD4	ɔ
54	e renversé minuscule	U+01DD	\xC7\x9D	""	\xD5	ə
55	point d'interrogation renversé	U+00BF	\xC2\xBF	\xBF	\xC5	¿
56	point d'exclamation renversé	U+00A1	\xC2\xA1	\xA1	\xC6	¡
57	beta	U+03B2	\xCE\xB2	"b"	\xD8	β
58	euro	U+20AC	\xE2\x82\xAC	"EUR"	"EUR"	€
59	gamma	U+03B3	\xCE\xB3	"g"	\xDA	γ
60	pi	U+03C0	\xCF\x80	"p"	\xDB	π
61	crochet suscrit	U+0309	\xCC\x89	\xC0	\xE0	´
62	accent grave	U+0300	\xCC\x80	\xC1	\xE1	`
63	accent aigu	U+0301	\xCC\x81	\xC2	\xE2	´
64	accent circonflexe	U+0302	\xCC\x82	\xC3	\xE3	^
65	tilde	U+0303	\xCC\x83	\xC4	\xE4	~
66	signe de longue (macron)	U+0304	\xCC\x84	\xC5	\xE5	-
67	signe de brève	U+0306	\xCC\x86	\xC6	\xE6	˘
68	point suscrit	U+0307	\xCC\x87	\xC7	\xE7	˙
69	tréma	U+0308	\xCC\x88	\xC8	\xE8	¨
70	caron (hacek)	U+030C	\xCC\x8C	\xCF	\xE9	ˇ
71	Degré	U+00B0	\xC2\xB0	\xCA	\xEA	°
72	ligature moitié gauche	U+FE20	\xEF\xB8\xA0	\xDE	\xEB	̸
73	ligature moitié droite	U+FE21	\xEF\xB8\xA1	\xDD	\xEC	̹
74	virgule suscrite centrée	U+0313	\xCC\x93	\xCC	\xFE	ˊ

	Description	Unicode v. 4	UTF8	ISO- 5426	Ansel	Character
75	double accent aigu	U+030B	\xCC\x8B	\xCD	\xEE	”
76	candrabindu	U+0310	\xCC\x90	”	\xEF	◌
77	cedille	U+0327	\xCC\xA7	\xD0	\xF0	¸
78	ogonek	U+0328	\xCC\xA8	\xD3	\xF1	˙
79	point souscrit	U+0323	\xCC\xA3	\xD6	\xF2	·
80	deux points souscrits	U+0324	\xCC\xA4	\xD7	\xF3	˚
81	cercle souscrit	U+0325	\xCC\xA5	\xD4	\xF4	◌
82	double trait souscrit	U+0333	\xCC\xB3	\xD9	\xF5	=
83	trait souscrit	U+0331	\xCC\xB1	\xD8	\xF6	-
84	virgule souscrite	U+0326	\xCC\xA6	\xD2	\xF7	ˆ
85	demi-cercle ouvert à droite souscrit	U+031C	\xCC\x9C	\xD1	\xF8	◌
86	demi-cercle souscrit	U+032E	\xCC\xAE	\xD5	\xF9	◌
87	tilde large moitié droite	U+FE23	\xEF\xB8\xA3	”	\xFA	˜
88	tilde large moitié gauche	U+FE22	\xEF\xB8\xA2	”	\xFB	˜
89	virgule suscrite décentrée	U+0315	\xCC\x95	\xCB	\xED	ˆ



abes ;

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
avenue du Professeur Jean-Louis Viala - CS 84308 - 34193 Montpellier Cedex 5 - Tél. 04 67 54 84 10

